

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Vide-greniers du 13 septembre 2026 à QUETIGNY

Réservé aux particuliers. Interdit aux professionnels.

Merci d'écrire le plus lisiblement possible - **NE RIEN AGRAFER**

*Je soussigné(e),*

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse actuelle \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Adresse e-mail (suivi d'inscription) \_\_\_\_\_

Téléphone (portable de préférence) \_\_\_\_\_

**Rappel :** Un seul véhicule de tourisme (voiture particulière)<sup>1</sup> par tranche de 4 mètres réservés peut stationner derrière l'exposant. (4m = 1 véhicule maximum, à partir de 8m = 2 véhicules maximum, 12m = 3 véhicules maximum)

*m'inscris* au vide-greniers de l'ADIPHAC du 13 septembre 2026, et réserve le métrage suivant :

Vous êtes adhérent ADIPHAC	Vous n'êtes pas adhérent ADIPHAC
4m à 1.5 € le mètre soit 6 € les 4 premiers mètres puis _____ m x 3 € le mètre linéaire	_____ m x 3 € le mètre linéaire
Soit _____ m pour _____ € <i>Minimum 4 mètres / Maximum 12 mètres</i>	

*déclare sur l'honneur* ne pas être commerçant, ne vendre que des objets usagés et personnels (art L310-2 du code du commerce), ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art R321-9 du code pénal)

*accepte sans réserve* le règlement du vide-greniers disponible sur le site [adiphac.fr](http://adiphac.fr)

**Joindre impérativement une photocopie recto/verso de votre pièce d'identité <sup>2</sup>**

Emplacements attribués dans l'ordre de réception des inscriptions : vos souhaits éventuels ne pourront peut-être pas être pris en compte.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2026 Signature



Règlement par chèque à l'ordre de l'ADIPHAC à remettre, accompagné de ce bulletin complété et des pièces demandées, à l'adresse suivante :  
**ADIPHAC (Vide-Greniers 2026) – 9 rue Jean Zay – 21800 QUETIGNY**

**AUCUNE CONFIRMATION D'INSCRIPTION NE SERA ENVOYÉE**  
Consultez l'état de votre dossier sur [adiphac.fr/suivre](http://adiphac.fr/suivre) à l'aide de votre adresse e-mail

<sup>1</sup> Véhicules utilitaires interdits - détails sur [adiphac.fr/questions](http://adiphac.fr/questions). <sup>2</sup> Sur demande des autorités, ces documents pourront leur être présentés. Aucune inscription ne pourra être retenue sans les documents demandés. Toute fausse déclaration pourra engendrer des poursuites pénales à l'encontre de l'exposant.

Consultez [adiphac.fr](http://adiphac.fr) pour consulter les questions/réponses les plus courantes.

Si malgré cela, vous n'avez pas trouvé la réponse à votre interrogation,  
contact : [association@adiphac.fr](mailto:association@adiphac.fr)

**COUPON « PENSE-BÊTE » : DÉTACHEZ-MOI**  
Inscription au vide-greniers des Allées Cavalières à Quetigny – **Dimanche 13 septembre 2026**  
Organisateur : [association@adiphac.fr](mailto:association@adiphac.fr)  
En cas d'urgence : 06 52 64 17 52  
**Suivi inscription, questions ?**  
[adiphac.fr/suivre](http://adiphac.fr/suivre)

